



Séance plénière
Compte Administratif 2024

30/06/2025

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
M. JEAN-LUC GLEYZE

Seul le prononcé fait foi

Le Gouvernement ne pourra pas tricher avec l'Histoire : nous savons, il sait.

Depuis 2023 **nous avons alerté et donné tous les signaux faibles, puis forts du déficit à venir.**

A chaque plénière, en conférence de presse, lors des deux manifestations « Défendons nos territoires », et enfin nous avons dû **construire un budget 2024 « empêché ».**

Un BP à l'équilibre, déjà marqué par des arbitrages d'économies difficiles, mais qui a nécessité des renoncements supplémentaires en cours d'année à hauteur de 12M d'euros : un effort collectif considérable, pour faire face aux contraintes exogènes d'augmentation des dépenses et de baisse des recettes.

L'objectif est cependant resté constant : **respecter nos choix, nos valeurs politiques** tout en se préservant de la tutelle budgétaire, et **continuer à agir au mieux en faveur des Girondines et des Girondins.**

Ce contexte inédit de contraintes rend le Compte Administratif de ce jour historique pour le Département de la Gironde, mais pas seulement.

Nous sommes témoins d'une bascule historique dans la dégradation des services publics et de ce que signifie la « République sociale ».

Oui, pour la première fois, nous présentons Compte Administratif en déficit.

Un déficit inévitable si l'on veut préserver l'essentiel : **la maîtrise de nos choix pour notre service public départemental.**

Si la dégradation vertigineuse de la situation ne permet aucun triomphalisme, pour l'instant le déficit est contenu à **29M d'euros** soit **1,6%**, déterminant pour notre **souveraineté budgétaire**.

Nous sommes fidèles à notre objectif : **éviter la tutelle.**

Nous respectons notre **obligation de gestion.**

Les efforts de la part de l'ensemble de la collectivité de ses agents et agentes, et de nos partenaires engagés dès 2024 portent donc aujourd'hui leurs fruits.

Je tiens à adresser des remerciements collectifs à celles et ceux qui œuvrent et ont œuvré à ces efforts.

Pour autant, **la situation se détériore à une telle vitesse que la fin de l'année 2025** pourrait sonner, aussi, **la fin de la libre administration de nombreux départements.**

Et pour cause, ce déficit est **inévitable**.

Nous l'avons dit ici en Gironde, nous l'avons clamé avec mes homologues des Départements de France, nous l'avons déclaré dans la presse, nous n'avons eu de cesse de rencontrer les ministères, jusqu'aux Premiers Ministres successifs, pour en faire prendre conscience.

Je ne reviendrai pas sur l'effet ciseau, la perte de la capacité à lever l'impôt nous plaçant à la merci des logiques du marché.

Ainsi, lorsque les DMTO sont en chute libre, que des **erreurs de prévision de Bercy sont faites deux années de suite par la meilleure calculette de France sur le calcul de la TVA, ensuite récupérée en partie par l'Etat**, financer le service public devient un parcours du combattant.

Drôle de décentralisation qui ne donne pas aux collectivités territoriales les moyens fiscaux nécessaires à leur autonomie !

La loi de finances pour 2025 prévoit des mesures visant à faire contribuer les collectivités au redressement des finances publiques et **donc continuer à creuser nos propres déficits et, partant, celui du pays.**

Les Départements de France l'ont dénoncé en faisant du 18 juin « **le jour du dépassement** ».

A partir de cette date, **nous allons payer** la PCH, l'APA, le RSA, la protection de l'enfance, l'entretien des collèges, des routes et des ENS, **sans compensation ou juste couverture de nos dépenses par L'État.**

A partir de cette date, nous aurions donc pu dire **par provocation : nous arrêtons pour ne pas générer du déficit.**

Arrêtons de prendre en charge l'aide à domicile d'une grand-mère, arrêtons d'apporter du soutien financier à une personne en fauteuil roulant, arrêtons d'accompagner un quinquagénaire en difficulté d'accès à l'emploi, arrêtons de protéger un enfant en danger.

Au contraire, à partir de cette date nous continuons parce que notre mission de service public c'est **d'être attentifs et répondre aux besoins de la population.**

De droite, de gauche, ruraux, métropolitains... Nous sommes une quinzaine à flancher les premiers, d'autres Départements suivront. **Ce n'est pas une question politique mais structurelle.**

Fin 2025, nous serons probablement plus de 50 à constater une épargne nette négative.

Que des choses soient à améliorer dans la gestion des dépenses, c'est indéniable.

J'ai sollicité pour cela l'été dernier la Chambre Régionale des Comptes afin qu'elle nous accompagne sur un diagnostic d'ensemble et sur les mesures correctives à apporter.

Qu'il faille contribuer à l'effort national, c'est une responsabilité légale et morale et nous le faisons.

Mais l'étalon de nos recettes doit être nos obligations de dépenses.

Nous servons des **besoins humains donc évolutifs.**

Un exemple patent : le vieillissement génère et générera un besoin de nouvelles recettes pour y répondre dignement des personnes.

Nous ne pouvons pas en rester au rapport de la Cour des comptes, publié vendredi dernier, qui constate :

« Une forte contribution de la situation financière des collectivités à la hausse du déficit public, malgré leur part limitée dans ce dernier »

Un comble !

Pour nos collectivités, nos partenaires, nous avons besoin des **justes compensations et d'un socle de recette cohérent, robuste, pérenne et évolutif.**

Autrement dit, d'une redistribution de type Sécurité Sociale. La CNSA, cette 5ème branche, nous semblait de nature à y répondre et y avons fondé nos espoirs.

Force est de constater que ce n'est pas le cas. Les miettes accordées sont loin d'être à la hauteur de la réalité des besoins.

Nous nous retrouvons alors à réaliser, en 2025, près de 10 % de retrait sur nos dépenses.

Qui en fait autant ? Certainement pas l'État...

Considérer que ce que l'on nous demande sont des « économies », c'est considérer qu'elles sont légitimes et possibles.

L'extrait du rapport de la **Cour des comptes met précisément en doute l'aspect légitime.**

Le même rapport indique que la Cour a souligné à plusieurs reprises, que **la composition des recettes des départements est inadaptée à celle de leurs dépenses.**

Comment en effet financer des politiques de solidarité en étant si contraint en matière de recettes pour y faire face ?

Pour ma part, **je dis que ça n'est pas possible**, sauf à sacrifier ce que nous sommes : une collectivité dont le cœur de mission, dont la raison d'être de ses agentes et agents, est de servir les solidarités humaines et territoriales.

Nous sommes dans une situation insupportable. Entre Kafka et jacobinisme ardent.

La vraie question, c'est de savoir si on organise l'asphyxie budgétaire des Départements pour les voir disparaître politiquement.

Depuis des années, les Gouvernements successifs nous mangent la laine sur le dos : plus nous répondons aux exigences budgétaires, plus elles se durcissent.

Conséquences : une **atteinte directe aux droits donc à la dignité** et une **dégradation des services publics donc la qualité de vie**.

C'est profondément **illégitime** et **injuste**.

Car ça n'est pas « faire des économies ». C'est mutiler le corps social.

Quand on se coupe d'une part de nous-mêmes, quand une part de la population est mise au ban parce qu'elle voit sa citoyenneté sociale bafouée alors **on provoque l'effondrement de la nation solidaire**.

Dans une société où l'on naît « libres et **égaux** », il ne peut y avoir « ceux d'en haut et ceux d'en bas ».

Si l'un fait défaut, c'est tout l'édifice républicain qui flanche pour demain s'écrouler.

La promesse d'égalité est bafouée.

Dans une société démocratique **nous avons partie liée** : l'Etat, les collectivités et toutes les représentations de l'expression citoyenne.

Nous devons être **secours et recours** les uns des autres.

Nous avons besoin de partager des priorités.

Je le dis avec d'autant plus de gravité qu'il ne s'agit pas que de la situation girondine.

Je suis profondément inquiet face aux enjeux nationaux et internationaux et la tendance à préférer une économie de guerre, de commerce ou de tranchée.

Face à la peur, face à une période de troubles, face aux tentations de se réfugier dans l'autorité ou l'obscurantisme, **comment s'arrimer les uns aux autres ?**

En prenant des risques ensemble.

Oui, gouverner c'est prendre des risques.

Ce n'est pas abandonner son pouvoir de penser pour n'obéir qu'aux injonctions, en n'ayant aucune conviction personnelle, aucune intention morale, devenir incapable d'exercer notre libre arbitre.

Ce déficit, c'est cela : respecter une règle d'or budgétaire, mais ne pas vouloir équilibrer à tout prix le Compte Administratif au trop grand détriment de nos engagements, de notre action publique.

Si nous assumons ce déficit, c'est parce qu'il nous permet de ne pas **renier cette qualité humaine caractéristique qui consiste à distinguer la frontière entre ce que nous voulons et ce que nous refusons. Hannah Arendt inspire bien évidemment ces mots.**

Résister contre les pressions et les inerties vicieuses, c'est faire sa part dans ce qui se joue à plus grande échelle.

Dans notre contexte géopolitique, ne pas l'oublier ici même, c'est aussi prévenir le pire.

Ce n'est pas le prétendu ruissellement, **la liberté de marché** qui résorberont les inégalités : **ce qu'il fait ruisseler, c'est son propre déficit**, menaçant le tissu social, dégradant le service public, emportant les collectivités, et leurs partenaires dans son sillage.

Nous touchons aux **limites de la notion magique de « ruissellement » comme seul moyen de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux.**

C'est ce que la pandémie de Covid-19 a mis en lumière : la fragilité des systèmes mondiaux.

Elle a réaffirmé la nécessité **d'une économie intégrée dans un projet politique, social, culturel et populaire.**

Nous n'avons pas à exercer nos talents et nos missions via la compétition mais par de la **coopération, telle qu'incarnée par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** à laquelle nous consacrons plus de **25% du budget départemental.**

Les acteurs de l'ESS interviennent avec nous dans les champs de la Prévention, de la Parentalité et de la Protection de l'Enfance, du Handicap, de l'inclusivité, de l'habitat et la mobilité adaptée, et enfin de la politique des ainés de l'aide à domicile aux EHPAD non lucratif.

Nous prenons des risques ensemble pour garder les services publics ouverts, pour retrouver des collectifs heureux d'être et faire ensemble.

Cela ne peut pas se réduire à « mobiliser le droit commun » : il faut **mobiliser l'ensemble de l'environnement d'un territoire, sa communauté.**

Comment ?

Avec **moyens pérennes et adaptées**, c'est un **préalable**, car il n'y a **pas d'ambition sociale sans modèle économique viable.**

Avec de l'**imagination collective** pour mutualiser les risques et ouvrir des possibilités inédites de transformation.

C'est ce qui a permis la naissance de la **Sécurité Sociale.**

Nous ferions mieux de fêter ses 80 ans plutôt que de la détricoter par décret.

Le dernier en date nous oblige, lors cette plénière, à nous mettre en conformité en passant à 90% l'indemnisation des arrêts maladie. Ce sont les plus fragilisés et les plus exposés à la pénibilité les premiers touchés. C'est tout le contraire de « La Sociale ».

La Sociale, c'est l'incarnation d'un **humanisme radical**.

C'est ce que nous défendons, ici, en Gironde : une **logique exigeante de responsabilité dans nos actes dans l'intérêt collectif**.

Que le législateur fasse que tout le monde prenne sa part, selon ses moyens et reçoive selon ses besoins.

Une redistribution juste pour concrétiser la justice sociale et environnementale.

Nous attendons donc de l'**Etat qu'il respecte la promesse républicaine et qu'il nous permette de concilier humanisme et responsabilité de gestion**.

Ce n'est pas qu'une nécessité pour le Département de la Gironde.

C'est une nécessité pour le service public, ses agents et les citoyens.

C'est une nécessité pour l'avenir de notre nation solidaire !